

DEROGATION SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 20..... - 20.....

Demande de dérogation à remplir par la famille désirant scolariser son enfant à Crespières

Parents: Nom et prénom du représentant légal: N° de téléphone: Motifs de la demande: Fait à	Date de naissance :
Le Maire de la commune de	MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE
1) accepte la dérogation et s'engage à payer ☐ Maternelle 1067.14 € ☐ El	r les frais de scolarité : Iémentaire : 914.69 €
 accepte la dérogation sans paiement des Accord de réciprocité (convention) Enfant(s) gardé(s) quotidiennement par des 	frais de scolarité :
3) ☐ refuse la dérogation.	Fait àle
	Signature
AVIS DE LA DIRECTRICE DE L	'ETABLISSEMENT SCOLAIRE D'ACCUEIL
La directrice de l'école élémentaire Emilie du avis :	Châtelet de Crespières, Mme Pascale MONFORT, émet un
	vorable Fait à Crespières, leSignature
Le Maire de la com	mune de Crespières, Adriano BALLARIN,
Autorise N'aut	torise pas
L'inscription de l'enfantcommune de Crespières, pour l'année 20	au groupe scolaire Emilie du Châtelet de la / 20
	Fait à Crespières, le
	Le Maire Adriano BALLARIN

Mairie, 78121 Crespières tél: 01 30 54 44 12 - fax: 01 30 54 58 19 - courriel: accueil@mairie-crespieres.fr